



PC.DEL/904/04  
23 September 2004

FRENCH only

Permanent Representation of  
the Netherlands to the OSCE

Operring 5  
A-1010 Vienna  
Tel: +43 1 58939 241  
Fax: +43 1 58939 266

[www.eu2004.nl](http://www.eu2004.nl)

## **The Netherlands Presidency of the European Union**

---

**Conseil Permanent No. 526  
le 23 septembre 2004**

### **Déclaration de l'Union Européenne sur la Moldavie**

L'Union européenne se doit d'intervenir de nouveau sur la situation des écoles en Transnistrie pour réitérer sa requête d'abrogation de toutes mesures discriminatoires. La situation continue d'être en effet préoccupante notamment à Rybnita et Tiraspol, où environ 1.200 enfants restent privés d'école, et la situation de l'orphelinat à Bender reste très précaire.

L'Union européenne a appris que des ordres d'arrestation par la milice armée avaient de nouveau été lancés contre les directeurs des écoles concernées à Rybnita et Tiraspol. Nous appelons les autorités responsables transnistriennes à mettre fin à ces pratiques.

Nous avons également appris avec consternation que les parents des enfants privés d'écoles avaient fait l'objet de diverses menaces, y compris concernant leurs droits parentaux, s'ils continuaient de souhaiter d'inscrire leurs enfants dans les écoles de leur choix. L'Union européenne estime que cette campagne d'intimidation est inacceptable et attend qu'il y soit mis fin immédiatement.

L'Union Européenne souligne les efforts quotidiens et infatigables de la Mission de l'Osce, ainsi que des autres médiateurs, pour trouver une issue à cette crise. Elle l'invite à continuer d'informer le Conseil permanent de tout nouveau développement.

L'Union européenne appelle une fois de plus la Moldavie et l'Ukraine à renforcer leur coopération transfrontalière. Elle espère que la réunion bilatérale qui se tiendra à Chisinau aujourd'hui et demain permettra de relancer cette coopération. L'Union européenne réitère son appel du 9 septembre dernier aux parties moldave et ukrainienne à participer activement à la rencontre trilatérale organisée par la Commission européenne à Bruxelles en octobre prochain sur la coopération en matière d'échanges d'informations transfrontalières.

Les pays candidats la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et la Croatie<sup>1</sup> se rallient à cette déclaration

---

<sup>1</sup> La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association